

L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

Philips sort de l'éclairage
Pour se concentrer
sur le domaine
de la santé PAGE 23



SMI 8292.45	DOW JONES 17873.22
8300	17900
8285	17850
8270	17800
8255	17750
+0.76%	+0.25%

GRUPE AMÉRICAIN AUTODESK À NEUCHÂTEL

Projets pilotes dans la robotique

PAGE 4

GESTIONNAIRES DE FORTUNE À GENÈVE
Les solutions IT multifonctions

PAGE 3

CONCLUSION DU BRAIN FORUM À LAUSANNE
Et pourquoi pas l'ONU-Cerveau?

PAGE 4

MARCHÉ SUISSE DES ACTIONS TRÈS EN VUE
+3,7% sur la semaine dernière

PAGE 10

CLASSEMENT EUROPÉEN DE RENTABILITÉ
Blue chips suisses bien placés

PAGE 13

MARCHÉ PRIMAIRE DES OBLIGATIONS
La ruée des Etats du Golfe

PAGE 14

REPRISE POSSIBLE DE MONSANTO PAR BAYER
Le rebranding serait inévitable

PAGE 23

PRODUITS STRUCTURÉS
Le rendez-vous du lundi

PAGE 15

Rare relativisation de l'économie chinoise



JOON HEO. Responsable fixed income pour l'entité des Coréens de Mirae Asset à Londres.

L'inflation en Chine est restée stable en avril dernier. La chute des prix à la production s'est ralentie et est considérée comme un signal encourageant pour l'activité industrielle, selon des chiffres officiels publiés. La hausse des prix à la consommation s'est établie le mois dernier à 2,3% sur un an, au même niveau que les deux mois précédents, a annoncé le Bureau national des statistiques (BNS). Joon Heo, responsable Fixed Income pour l'entité coréenne Mirae Asset à Londres, craint toutefois une érosion du rôle de la Chine comme centre mondial de production. L'augmentation potentielle de l'IPC indique que l'inflation peut conduire à l'érosion de l'économie chinoise. La hausse des salaires combinée à une inflation structurelle potentielle peut éroder le rôle de la Chine en tant que centre de production du monde. Dans un tel environnement, les coûts de production et du travail dans les entreprises chinoises seront susceptibles d'augmenter, mais ils sont incapables de répercuter cette augmentation des coûts sur les consommateurs. Joon Heo soutient que le gouvernement chinois comprend clairement que la croissance induite par des stimuli est insoutenable, et que la solution à long terme est par des réformes structurelles. Côté conjoncture américaine (très liée), Joon Heo pense que la Réserve fédérale augmentera encore une fois les taux cette année. **PAGE 13**

Constellation de fondamentaux positifs sur les marchés actions

Les derniers indicateurs économiques ne sont pas excellents. Mais suffisants pour éviter les scénarios les plus redoutés.

PHILIPPE REY

L'évolution actuelle des marchés actions dans une bande de fluctuation relativement étroite répond de toute évidence à une constellation positive de fondamentaux.

Les derniers indicateurs économiques clés ne sont pas excellents, mais ils paraissent suffisants pour contenir une consolidation sur le plan historique que tout le monde souhaite la plus saine possible.

Le premier repère de ce point de vue n'est autre que la hausse de-

puis mars 2009, avec trois années exceptionnelles (2012, 2013 et 2014, du moins pour certains marchés dont la Suisse). Cette orientation n'est pas cassée, ce qui paraît essentiel.

L'économie américaine continue de progresser, bien que mollement. De même que la Chine continentale. Ces deux grandes régions représentent plus de la moitié de la valeur ajoutée à l'échelle mondiale.

Une hausse des taux à rythme maîtrisé paraît plausible aux Etats-Unis. En Chine, les craintes de dévaluation massive du ren-

minbi, d'une récession et d'une bulle de crédit se sont atténuées. Le gouvernement chinois semble déterminé à poursuivre la transition vers une économie moins dépendante des exportations, plus orientée consommation et services. Cette phase a besoin de croissance pour ne pas être trop douloureuse. La mise en oeuvre du plan quinquennal a commencé.

L'Union européenne semble de son côté reprendre des couleurs, encaissant les dividendes d'une certaine austérité. Elle bénéficie aussi des diverses initiatives in-

novantes de la Banque centrale européenne pour relancer le système bancaire et la demande sous-jacente de crédit dans l'économie réelle.

Cet environnement offre un soutien considérable aux marchés actions. Dans une perspective dont tout le monde pourrait s'accommoder: les indices termineraient pour la plupart l'année en recul de quelques points de pourcentage seulement, réduisant ainsi le risque tant redouté d'une correction chaotique imaginée (ou même souhaitée) par différents gourous financiers. **SUITE PAGE 13**

ENTRETIEN AVEC LA DIRECTRICE AFFAIRES PUBLIQUES DE SICPA

Tout va se décider prochainement

CHRISTINE MACQUEEN. La responsable corporate affairs & communications du groupe de technologies de sécurité basé à Lausanne-Prilly évoque les orientations politiques qui vont être prises en Suisse et en Europe sur la traçabilité des cigarettes. Un dossier particulièrement sensible sur la place industrielle. **PAGE 6**



ÉDITORIAL FRANÇOIS SCHALLER

Le Gothard et ses désillusions

De grands chefs d'Etat, les dignitaires européens, une délégation du Parlement de Strasbourg probablement... tant d'autres notables de haut vol seront là mercredi pour l'inauguration du plus long tunnel du monde au Gothard. Les propos les plus creux s'y succéderont sur le registre de l'émerveillement, de l'autocongratulation, des vœux de bonheur. On n'insistera pas trop sur les remerciements.

Ce n'est d'ailleurs pas pour les Européens que les Suisses ont construit cette grande chose, mais d'abord pour eux. Pour réduire le trafic routier de transit sur leurs autoroutes et dans leurs vallées.

Et puis la gratitude mal placée venant d'Europe pourrait tout d'un coup réveiller en face d'autres sentiments. La déception, la frustration, l'amertume, la colère (on peut rêver) de se retrouver si loin du but vingt-cinq ans après les décisions concrétisant les grandes ambitions de l'époque. Ne s'agissait-il pas de faire œuvre de pionnier dans le ferroutage, le transfert de camions sur des wagons spéciaux, au lieu du simple et si restrictif transbordement de marchandises en conteneurs? L'objectif est loin d'être atteint, parce que

les Européens, enlisés dans des priorités innombrables et contradictoires, n'ont à peu près rien fait de leur côté.

Le trafic routier de marchandises du nord au sud des Alpes suisses dépasse aujourd'hui le million de poids lourds chaque année. La moitié en transit. Le ferroutage, qui a déjà commencé sous le Lötschberg et le Simplon, n'en libérera pas 10% dans ces conditions.

Situés à Fribourg-en-Brigau, à 70 kilomètres de Bâle, et à Novare près de Milan, les aires d'embarquement des poids lourds sont très insuffisantes. Il faudra dix ans rien que pour adapter Fribourg au trafic ferrouté actuel. Il en faudrait autant pour créer une seconde plateforme côté français (pour l'instant fantasmée). Quant à la ligne Chiasso-Novare, son gabarit ne permet même pas de faire circuler des navettes chargées de camions. La Suisse a eu beau proposer de participer financièrement aux travaux, rien n'a encore bougé. C'est dire si les Européens ne sont tout simplement pas des partenaires fiables dans le transport terrestre. Et ce n'est pas faute de croire aux vertus du ferroutage. Le tunnel sous la Manche ne le pratique-t-il pas à plein régime depuis plus de vingt ans? ■

Multiples facettes dans la gestion des risques

Le Forum des Courtiers en assurance en fin de semaine dernière à Lausanne a tenté de faire ressortir cette diversité.

Les types de risques auxquels un courtier en assurances peut être amené à réfléchir dans le cadre de la gestion de sa propre entreprise, et pour répondre aux besoins de ses clients, sont nombreux. Ils vont de la cybercriminalité jusqu'à l'assurance d'objets d'art, en passant par la longévité, la prévoyance ou encore les assurances pour animaux.

Une multitude de thématiques spécifiques abordées en ateliers lors du 7^e Forum des Courtiers organisé en fin de semaine dernière au Swiss Tech Convention Center de l'Ecole polytechnique de Lausanne par l'Association de

Courtiers en Assurances. (ACA) Complétées par des séances plénières avec des invités de marque, et des mises à jour dans le cadre légal pour les courtiers.

Les contours futurs dépendent en particulier des dispositions finales fixées dans la Loi sur les services financiers (LSFin). Cela concerne spécialement les obligations d'enregistrement auxquelles tout ou partie des courtiers pourraient être soumis. La manifestation connaît un succès en croissance constante, du côté des partenaires comme des participants. Chaque édition devient aussi plus interactive. **PAGE 8**



9 77 1421 948004 1 0 0 2 2

Nette hausse dans le tertiaire en Suisse occidentale

EMPLOI. La Suisse a bénéficié d'une progression globale de 0,6% du nombre de places de travail au premier trimestre. Repli continu et généralisé du secteur secondaire.

L'emploi a légèrement progressé en Suisse au premier trimestre 2016. Le nombre de places de travail s'est élevé à 4,878 millions, soit une progression de 0,6% (+31.000) par rapport au même trimestre de 2015. La croissance du nombre d'emplois a de nouveau lieu principalement dans le secteur tertiaire, selon le baromètre de l'emploi de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La hausse y atteint 1,3%, soit 48.500 postes de plus que 12 mois auparavant. Les plus fortes progressions du tertiaire ont été observées dans les branches de la santé humaine et de l'action sociale (+4,1% soit 26.000 postes), de l'art

et du spectacle (+7,9%, 7000), de l'hébergement et de la restauration (+2,3%, 5000) et des activités immobilières (+5,9%, 3000).

Certaines branches du tertiaire subissent toutefois un recul, comme l'édition, l'audiovisuel et la diffusion (-6,9%, -3000 places), le transport et l'entreposage (-1,5%, -4000) ou encore l'enseignement (-0,6%, -2000).

En Suisse romande, les emplois du tertiaire sont en forte augmentation, notamment dans la région lémanique (+5900 places) et l'espace Mitteland (+13.500). Zurich enregistre néanmoins la plus forte

hausse du secteur avec ses 17.900 postes supplémentaires. En prenant en compte l'entier des places de travail en Suisse, la région lémanique enregistre une croissance (+3900) ainsi que le Mitteland (+12.100). A contrario, la Suisse du Nord-Ouest, qui comprend les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, subit une spectaculaire diminution des emplois (-11.000).

Le secteur secondaire a de son côté enregistré, pour le troisième trimestre consécutif, un important repli (-1,6%), soit 17.000 places de travail en moins. Une baisse qui concerne pratiquement l'entier du secteur,

mais également toutes les régions de Suisse. Les emplois les plus touchés se trouvent dans l'industrie manufacturière (-1,9%, -13.000 postes), notamment dans la fabrication de produits métalliques (-4,3%, -4000), d'équipements électriques (-4,4%, -2000) et de l'industrie du caoutchouc et du plastique (-4,5%, -2000).

En valeurs désaisonnalisées, l'emploi total est demeuré stable par rapport au trimestre précédent. En revanche, en équivalents plein temps (EPT), l'emploi a diminué de 0,2% au cours de la même période. — (ats)

Les Suisses se montrent plus inquiets

SÉCURITÉ. La lutte contre le terrorisme doit être renforcée, par exemple via la collecte de données. Alors que les Suisses doivent voter cet automne sur la loi sur le renseignement, un sondage publié vendredi dernier souligne un fort souci à l'égard de la sécurité internationale.

La Suisse se prononcera le 25 septembre sur la nouvelle loi sur le renseignement qui offre un nouvel arsenal de mesures pour lutter contre le terrorisme. En dernier recours, les agents fédéraux pourront surveiller des communications (courrier, téléphone, courriel), observer des faits dans des lieux privés, si nécessaire en installant des micros, ou perquisitionner secrètement des systèmes informatiques et y installer des «chevaux de Troie». Selon une enquête menée par l'institut Link en janvier dernier pour le compte de l'Académie militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, la population soutient largement la collecte de données sur des personnes suspectes. — (ats)

Nouveaux risques internes et externes

FORUM DES COURTIERIS. Les participants ont pu en prendre la mesure et en discuter dans le cadre de séances plénières et d'ateliers.

CHRISTIAN AFFOLTER

Chaque édition du Forum des Courtiers vise à sensibiliser les participants du métier aux différents types de risques auxquels ils peuvent être confrontés et à mettre en évidence leur évolution. Pour la première fois, 300 personnes ont été réunies, avec un nouveau nombre record de 46 partenaires, s'est réjoui le président de l'Association des Courtiers en Assurances (ACA) Loïc Dubost. La 7e édition a été plus centrée sur les thématiques auxquelles les courtiers sont confrontés sur le terrain, notamment par le biais de l'organisation d'ateliers sous forme de petits groupes de discussion, mais non moins riche en sujets d'intérêt général, tels la longévité ou la cybersécurité. Les ateliers organisés par le Forum ont cette année mis l'accent sur ce sujet-là. D'importance croissante dans l'actualité, les courtiers ne peuvent pas y échapper.

L'un des angles très concrets de la cybersécurité pouvant concerner



LOÏC DUBOST. Président de l'Association des Courtiers en Assurances.

tant les courtiers que leurs clients est l'organisation de l'entreprise de manière à pouvoir assurer la continuité de l'activité même en cas de sinistre. Invité du Forum pour animer un atelier, Jeff Primus d'Actagis a posé plusieurs questions sensibles aux participants, contribuant à déterminer les besoins d'une entreprise tant au niveau de l'organisation que des infrastructures dans ce domaine. Par exemple concernant leurs procédures de sauvegarde de données. Tant leur fréquence que les emplacements de stockage, aspect particulièrement

délicat à l'ère du cloud où il faut garder le contrôle sur les droits d'accès aux données, peuvent jouer un rôle crucial dans la rapidité du rétablissement de l'activité opérationnelle en cas de cyberattaque, mais aussi en cas de sinistres beaucoup plus tangibles comme les incendies. Il les a aussi rendu attentifs au fait que les données de leurs clients sont en train d'entrer dans les centres d'intérêt des attaquants, les méthodes d'analyse de données utilisées dans le Big Data devenant toujours plus performantes également. Il devient par conséquent impératif de sécuriser les échanges de mails. Assurer la continuité de l'activité implique aussi avoir recours à des tests de résistance en fonction des scénarios pouvant survenir. Il existe aussi déjà des normes ISO (27001, 27005 notamment) attestant de la gestion conforme aux normes des risques liés à la sécurité de l'information. Aujourd'hui plutôt un avantage compétitif, elles pourraient s'imposer à terme en tant qu'exigence minimum.

Un autre risque que les courtiers ne devraient pas oublier d'évaluer est celui des clauses de non-

concurrence. D'autant plus qu'ils peuvent y être confrontés à plusieurs stades différents de leur cursus. Pour la première fois probablement lorsque des agents d'assurance se mettent à leur propre compte. Selon les analyses d'Olivia Guyot Unger, directrice du Service d'Assistance Juridique et Conseils de la FER à Genève, il existe un certain flou juridique. Les juges disposent par conséquent d'une marge d'interprétation considérable en cas de litige. Les clients suivant leur conseiller est probablement l'un des cas les plus fréquents. S'il existe des clauses de non-concurrence bien rédigées, il appartient alors en principe au conseiller de prouver qu'il n'a pas fait de démarche active. Face à cette difficulté, le paiement de la peine conventionnelle peut se révéler la solution la plus élégante. Les déclarations d'un client qu'il n'aurait pas suivi le conseiller, mais plutôt cherché à éviter le collaborateur qui l'a remplacé chez son ancien employeur peuvent représenter des circonstances atténuantes. La peine conventionnelle ne couvrant souvent pas l'intégralité des dommages subis, il reste possible de

demander des dommages et intérêts supplémentaires.

En conclusion, Tarek Houdrouge de l'étude d'avocats Schellenberg Wittmer à Genève a rappelé quelques points fondamentaux des changements du cadre légal pour les courtiers qui se profilent à Berne. Si la Loi sur les services financiers (LSFin) notamment finissait par être adoptée dans une version proche du projet, elle impliquerait une mise sur pied d'égalité juridique de tous les prestataires financiers. Vivement contesté par l'ASA, certaines assurances seraient considérées des produits financiers, mettant donc également les courtiers les distribuant au régime de la LSFin. Mais Tarek Houdrouge a souligné que la Loi sur la surveillance des assurances (LSA) intègre aussi une grande part des nouvelles dispositions, avec de «nouvelles obligations dans toutes les activités». Ce qui implique en particulier un devoir de transparence accru des courtiers travaillant avec plusieurs assureurs (non-liés). Les courtiers liés n'y sont pas soumis, créant une asymétrie jugée problématique par plusieurs intervenants dans la salle. ■

Enseignement infopub@agefi.com



DIPLÔME FÉDÉRAL D'EXPERT EN FINANCE ET CONTROLLING

**PRÉPARATION A L'EXAMEN FÉDÉRAL
FORMATION EN 3 SEMESTRES
septembre 2016-mars 2018,
cours les vendredis après-midi et samedis**

**SÉANCE D'INFORMATION: jeudi 9 juin à 19h00
au World Trade Center, Gratta-Paille 1-2, 1018 Lausanne
entrée libre**

**Formation destinée aux porteurs d'un titre
HEC, HES ou brevet fédéral**

GOODWILL FORMATION: EXPÉRIENCE ET PASSION

**Renseignements:
www.goodwill-formation.ch
021 923 66 66**

La détente marquée sur le marché des logements en location

IMMOBILIER. L'association faîtière remarque une progression de l'offre de 6%.

Signe de détente sur le marché du logement, la durée d'une annonce pour un appartement à louer sur internet s'est sensiblement allongée pendant l'automne-hiver 2015-2016. Par rapport à la période précédente, l'offre a crû de près de 6%, selon l'indice OWI.

Entre le 1er octobre 2015 et le 31 mars 2016, 123'563 logements ont été proposés à la location sur les plates-formes internet de toute la Suisse contre 116'911 pendant le printemps-été 2015. C'est ce que montre l'indice des logements en ligne (OWI) publié par l'Association suisse des professionnels de l'immobilier (SVIT) Suisse et le Swiss Real Estate Institute.

Avec une hausse de près de 6%, l'offre s'est nettement étoffée par rapport à la période précédente.

La durée d'annonce moyenne pour un logement s'est allongée, passant de 27 à 29 jours.

Seules deux des douze villes suisses étudiées présentent une tendance contraire: à Neuchâtel et à Saint-Gall, la durée des annonces s'est raccourcie. Dans toutes les autres cités, la situation s'est nettement détendue, de façon plus marquée à Sion, Coire et Lugano.

Berne et Lausanne enregistrent les durées d'annonces les plus brèves avec 15, respectivement 16 jours. Elle est courte également à Zurich (18) et Lucerne (19). Dans la capitale vaudoise, le marché s'est cependant détendu avec une durée d'annonce qui a passé de 15 à 16 jours. L'offre y a augmenté de presque 300 logements. Les marchés les plus détendus sont ceux de Saint-Gall

(33) et Lugano (44). Dans leur cas, on peut parler d'offre excédentaire.

Concernant les prix, l'étude constate d'importantes disparités entre les villes. Dans la plupart d'entre elles, le loyer mensuel brut des appartements oscille entre 1000 et 2000 francs.

A Neuchâtel et Saint-Gall, ils peuvent être loués pour moins de 1500 francs, à Fribourg, un important segment est au-dessous de 1000 francs. A Genève, en revanche, la plupart dépassent 2500 francs. Dans presque toutes les villes, l'élargissement de l'offre est la cause de cette détente. A Genève et à Fribourg, l'offre a légèrement diminué.

Très demandés, les petits logements trouvent facilement preneur dans presque toutes les villes. — (ats)